

80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations-Unies

Première Commission

(New York, le 17 octobre 2025)

Intervention de Mme Anne Lazar-Sury

Ambassadrice, représentante permanente de la France

auprès de la Conférence du Désarmement

Cheffe de la délégation française

Cluster 1 : « DESARMEMENT NUCLEAIRE »

Monsieur le Président,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne et présente les remarques suivantes à titre national.

Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires constitue la pierre angulaire des régimes de non-prolifération et de désarmement nucléaires et reste le seul cadre multilatéral permettant d'atteindre ces objectifs.

La France souhaite œuvrer au succès de la conférence d'examen du TNP.

La France a pris des mesures unilatérales inégalées en matière de désarmement nucléaire et entend poursuivre cet engagement selon une approche progressive, ancrée dans la réalité de l'environnement stratégique.

La France soutiendra, en accord avec le plan d'action de 2010, des échanges approfondis sur la transparence au titre des trois piliers du traité. Nous avons d'ailleurs soumis dès cette année un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du traité.

La France soutient les travaux sur la **vérification du désarmement nucléaire et la réduction des risques stratégiques**. Nous réaffirmons aussi notre attachement aux **garanties de sécurité** déjà données aux Etats non dotés et la pleine disponibilité de la France à travailler en vue d'une signature du protocole au traité de Bangkok.

La France refuse que l'arme nucléaire puisse être considérée comme une arme de champ de bataille ; elle doit rester un **instrument de dissuasion à vocation strictement défensive**. La France réaffirme son attachement à la déclaration conjointe des chefs d'État et de Gouvernement pour prévenir la guerre nucléaire et éviter les courses aux armements de 2002.

Monsieur le Président,

La France demeure pleinement mobilisée pour répondre aux crises de prolifération nucléaire. L'Iran ne doit jamais se doter d'une arme nucléaire. Nous condamnons les violations graves par l'Iran de ses engagements au titre du JCPOA, qui nous ont conduit, conjointement avec les E3, à déclencher le mécanisme de *snapback* et à remettre en vigueur les sanctions levées en 2015. La France continuera ses efforts diplomatiques aux côtés de ses partenaires du E3 pour trouver une solution négociée durable à la crise nucléaire iranienne.

La France appelle l'ensemble de la communauté internationale à **mettre en œuvre les sanctions décidées par le Conseil de sécurité** qui, conformément à la Charte des Nations unies, s'appliquent à tous.

Enfin, face aux risques de prolifération, la France reste attachée aux **régimes multilatéraux et nationaux de contrôle des exportations de technologies sensibles** qui contribuent à en prévenir le détournement et soutenir la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

Je vous remercie./.